

Pratiques de l'écrit et histoire par la marge

Autour des «egodocuments» en Suisse romande au XVIII^e siècle

par DANIELLE TOSATO-RIGO

La parution du dernier volume du journal de François-Louis Guiguer vient opportunément attirer l'attention sur l'iceberg, à la très petite face émergée, des écrits personnels du XVIII^e siècle en Suisse romande. Réunis sous le vocable d'«egodocuments», d'«écrits du for privé», ou de littérature de témoignage, voire d'«auto-témoignages» – terme le plus proche de celui généralement retenu par l'historiographie germanophone de «Selbstzeugnis»¹ –, de tels textes ont en commun un aspect autobiographique, au sens le plus large: le seul qui puisse à vrai dire rendre compte de la variabilité des expressions de soi dans les divers contextes historiques et sociaux. La plupart d'entre eux, comme l'a montré la recherche récente, en dit au reste bien davantage sur le microcosme du scripteur que sur son «ego». Dans une perspective historique, c'est là précisément que réside leur intérêt majeur, parce qu'ils ouvrent un accès à des systèmes de valeurs et donnent leur épaisseur à des périodes de crises et de rupture.

Paroles retrouvées

Nombreux sont les écrits personnels déposés dans les archives publiques romandes à avoir été mis à contribution par les historiens ces dernières années. Et ce au profit d'études portant sur des thématiques toujours plus diversifiées, telles que la vie quotidienne et agricole,² la religiosité,³ l'éducation,⁴ les pratiques de lecture⁵ ou celles de la santé,⁶ pour ne citer que quelques exemples. En dresser l'inventaire⁷ et rendre de tels textes accessibles, notamment par le biais de transcriptions en ligne, s'impose d'autant plus qu'en Suisse alémanique, sous l'impulsion de Kaspar von Greyerz, et ailleurs en Europe des bases de données performantes d'egodocuments ont vu le jour, ouvrant tout grand les portes à des études transversales.⁸

La plupart des écrits personnels romands du XVIII^e siècle publiés à ce jour remontent au XIX^e et au début du XX^e siècles, période de «l'invention des sources du for privé».⁹ A l'instar des Charrière de Sévery,¹⁰ des descendants de familles de notables héritiers d'un riche patrimoine documentaire ont largement puisé dans les écrits personnels de leurs ancêtres pour leur rendre hommage et composer quelques tableaux de la vie locale. Si leurs descendants ont eu tendance à expurger les témoignages de leurs parents en fonction de critères moraux,¹¹ les

historiens de l'époque opérèrent quant à eux des sélections thématiques, privilégiant les extraits pittoresques, voire recomposant le texte d'origine au nom de sa lisibilité ou de son accessibilité. Et, plus implicitement, au nom d'une certaine vision de l'histoire. Ainsi, dans son édition du journal du pasteur Pichard, contemporain des révolutions de 1798 en Suisse,¹² le président de la *Société vaudoise d'histoire et d'archéologie* Eugène Mottaz a entièrement restructuré les faits relatés par le témoin en deux volets distincts: l'un regroupant les événements vaudois, l'autre les événements suisses. Une perception de l'identité cantonale bien entendu absente dans le journal de François Pichard qui ignora longtemps, en l'écrivant, que les Vaudois formeraient un nouveau canton!

Confronté à un manuscrit de dix mille pages couvrant un demi-siècle, Pierre Morren a de son côté extrait du journal du lieutenant baillival Polier de quoi dresser un tableau nourri de la vie lausannoise au XVIII^e siècle: un pur artefact.¹³ Et l'on pourrait multiplier les exemples. Nonobstant leurs défauts au regard des pratiques éditoriales actuelles, ces travaux, qui ont mis d'innombrables textes au jour, restent utiles en favorisant la traçabilité des nombreux écrits personnels restés en mains privées.

Les egodocuments connus à ce jour renvoient à quelques véritables dynasties de scripteurs, tels les Bergier, Chaillet, Charrière, Constant, Crousaz, Gaulis, Gingsins, Jaïn, Jeffrey, La Harpe, Loys, Mestral, Odier, Peter, Polier, Rosset, Sandoz, Saussure ou Turrettini. Si l'on trouve dans leurs archives familiales toute la palette des egodocuments, du livre de raison au recueil de notes les plus diverses, en passant par les mémoires et les récits généalogiques, le premier paraît globalement le mieux représenté. Le caractère justificatif du livre de raison – son scripteur pouvait être amené à le produire en conseil,¹⁴ devant la famille ou des partenaires économiques – et sa fonction de «fil rouge de la lignée»¹⁵ lui ont assuré une plus grande pérennité.

A première vue, mais une enquête systématique permettra peut-être de corriger ce tableau, la pyramide des écrits personnels est inversement proportionnelle à la répartition sociale de la population, avec une surreprésentation de la classe nobiliaire – dont Guiguer de Prangins est un bel exemple – et de la haute bourgeoisie. D'intéressantes différences régionales ont toutefois été mises à jour, qui pourraient être documentées par une



Fig. 1a Extrait du livre de Jacques Tschudi. L'expression française trahit l'origine alémanique du scripteur, qui rédige alternativement en français et en allemand. Lausanne, Archives de la Ville.



Fig. 1b Extrait du livre de Jacques Tschudi. Note autobiographique, vraisemblablement co-rédigée avec l'épouse de Tschudi, Jeanne Susanne Gantin. Lausanne, Archives de la Ville.

enquête plus systématique. Ainsi, en terres neuchâtelaises des agriculteurs ont laissé des livres de raison particulièrement étoffés, voire dotés d'un système rédactionnel remarquablement élaboré, si l'on songe, par exemple, au cas de Daniel Sandoz.¹⁶ Ils contrastent avec les rares témoignages de «gagne-petits» parvenus jusqu'à nous, tel le journal du rétameur glaronais Tschudi, établi dans le pays de Vaud (fig.1).¹⁷

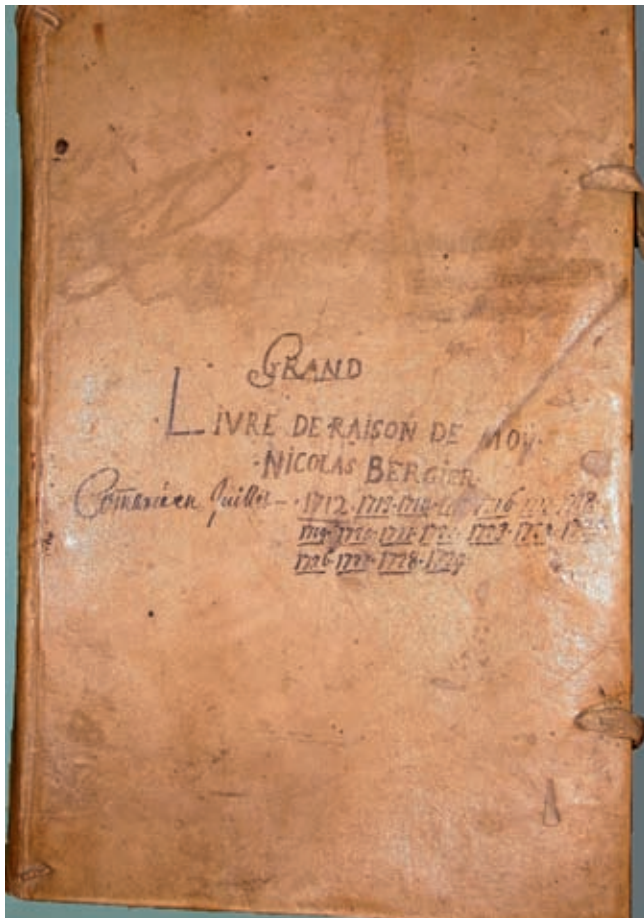


Fig. 2 Grand Livre de raison de Nicolas Bergier, couverture. Lausanne, Archives de la Ville, Fonds Bergier.

ailleurs le concours de patronages nécessaire à leur préservation.¹⁹

On pourrait se demander à ce propos dans quelle mesure les écrits féminins n'ont pas connu un taux de survie particulièrement bas. Des journaux et livres de raison signalés au siècle précédent, notamment dans les revues d'histoire cantonales,²⁰ seul un nombre infime a pu être retrouvé aujourd'hui. L'exemple du couple Bergier-



Fig. 3 Première page du livre de raison de Nicolas Bergier. Evocation du mariage du scripteur, à l'époque de la deuxième guerre de Villmergen. Lausanne, Archives de la Ville.

Certes, la pyramide inversée mentionnée plus haut reflète davantage des pratiques de conservation que d'écriture. Et c'est bien ce qui se révèle problématique. James Amelang a souligné à juste titre l'ampleur des pertes concernant les egodocuments, formulant l'hypothèse que la proximité des scripteurs avec le pouvoir aurait sensiblement augmenté les chances de survie de leur témoignage.¹⁸ Dans le cas d'écrits de représentants des classes non lettrées, autodidactes, nous avons relevé

d'Estavayer est instructif à cet égard. L'époux, Nicolas, a tenu entre 1712 et 1731 un «Grand Livre de raison» (fig. 2 et 3), et sa femme, Elizabeth Esther, un «Livre de mémoire», d'octobre 1711 à décembre 1712, deux écrits enrichis de nombreuses observations personnelles. Si celui du gentilhomme vaudois a rejoint les archives de la ville de Lausanne, il en est allé autrement du journal de son épouse, qui demeure introuvable. C'est d'autant plus à déplorer qu'à en juger d'après les extraits publiés dans

la Revue historique vaudoise,²¹ le caractère autobiographique marqué de cet écrit féminin (la châtelaine y explique notamment sa réticence à l'égard du mariage) en aurait fait un témoin important de l'écriture de soi.

Eléments d'enquêtes

La plupart des egodocuments de l'époque moderne renvoient moins, nous l'avons dit, et d'autres l'ont montré avant nous,²² à un individu qu'à un scripteur à l'intérieur de son microcosme. Au sein de sociétés et de milieux à forte endogamie, la parentèle investit en outre notablement – mais dans des proportions souvent difficiles à déterminer – le réseau social du scripteur. Si dans les journaux et livres de raison, au fil de l'écriture quotidienne qui compte et énumère, il apparaît en filigrane, l'écriture rétrospective – songeons aux mémoires – est tout autant empreinte de ces «autres»: créanciers et débiteurs, fournisseurs, collègues, rivaux, protecteurs, amis et parents. Ce petit monde mémoriel du scripteur permet l'analyse de pratiques sociales peu visibles à plus grande échelle, qu'il s'agisse de commerce entre les humains, d'habitus éducatif ou politique par exemple. S'il n'y donne pas un accès immédiat, on ne saurait, à l'opposé, le réduire à sa dimension discursive.

Dans le journal qu'elle rédigea pendant plus d'une trentaine d'années,²³ Catherine de Charrière n'a pas relevé de façon exhaustive les visites reçues dans sa résidence urbaine, à la rue de de Bourg, ou à la campagne au château de Sévery: un coup d'œil au journal tenu au même moment par sa fille Angletine suffit à le vérifier (fig. 4). Mais, comme celui de Guiguer de Prangins, son témoignage n'en offre pas moins un aperçu par la marge du phénomène de la sociabilité. Vu sous l'angle de la construction de l'image de soi, il atteste du fait que Catherine a dû intérioriser cette valeur dès son plus jeune âge, précisément par la tenue d'un écrit personnel entamé alors qu'elle n'avait que neuf ans. Le «journal de ce qui se passe à l'Isle», dont le brouillon montre le caractère éducatif, mentionne chaque jour allées et venues familiales et visites venues de l'extérieur. Adulte, Catherine poursuit l'exercice, intitulant symptomatiquement l'un de ses cahiers «Journal pour 1786–1789 des Journées et Soupers». Elle y comptabilise, outre les visites rendues ou reçues – tel Guiguer qui en a établi le tableau pour 1772 –, celles qu'elle a refusées, dont il lui arrive de faire une liste à part, mesurant avec la même régularité le plaisir et beaucoup plus souvent l'ennui et la fatigue que lui procure l'incessant échange de politesses dans un cercle que la sélection sociale restreint. Son refus de paraître pendant une dizaine de jours après son accouchement lui vaut la désapprobation maternelle. La reconfiguration permanente et négociée des échanges de visites avec leurs pairs constitue une pratique dont les Charrière ne peuvent faire l'économie, particulièrement au début de leur

vie matrimoniale. Pas plus que Catherine ne peut échapper à l'organisation de «sociétés» (celles du jeudi et du dimanche) dont la tenue incombe à tour de rôle aux femmes de son milieu. Elle ne correspond que rarement aux canons de la conversation donnée en modèle dans les salons éclairés. Entre la nécessité de paraître, de tenir son rang en organisant de «grands soupers» et celle de ne pas

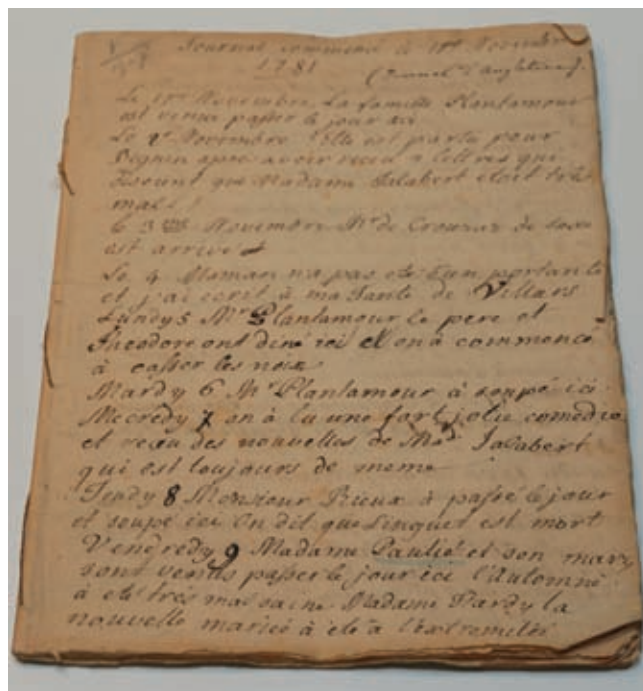


Fig. 4 Première page du journal d'Angletine de Charrière. La fille de Catherine de Charrière tient elle aussi un journal dès son jeune âge (11 ans), mentionnant les visites reçues et rendues. Chavannes-près-Renens, Archives cantonales vaudoises.

commettre d'excès, en se livrant au luxe, la tension est par ailleurs perceptible. La sociabilité informelle revêt-elle des traits distinctifs en terre républicaine protestante? A-t-elle une fonction politique plus marquée?²⁴ Un caractère plus genré? C'est l'un des nombreux chantiers que l'étude de ces écrits offre au chercheur.

Mentionnons-en brièvement deux autres. Ere d'affirmation de la sociabilité, le XVIII^e est aussi régulièrement évoqué comme «siècle pédagogique». Pépinière de précepteurs et de pédagogues, l'espace romand a de quoi nourrir de multiples enquêtes, sur l'apparition de l'écrit personnel éducatif et ses modèles ainsi que sur les journaux personnels d'enfants et d'adolescent-e-s,²⁵ sur les

conceptions et gestes de la maternité/ paternité et la perméabilité de l'ensemble de ces pratiques à des influences théoriques (celle de Locke, de Rousseau et bien d'autres).

Enfin, *last but not least*, forte de nombreux petits centres de décision, avec ses sièges baillivaux, ses villes et bourgades dotées de conseils aux mains des familles notables locales, la Suisse romande offre une concentration intéressante d'écrits personnels de magistrats. Le monument du genre est constitué par le journal tenu pendant un demi siècle et sur plus de dix mille feuillets par le lieutenant baillival Jean-Henri Polier de Vernand.²⁶ Souvent cité, ce texte qu'il importe de rendre accessible, n'est cependant que l'arbre qui cache la forêt, en l'occurrence la pratique croissante de l'écrit personnel chez les représentants du pouvoir et leurs relais.²⁷ Leur mise en scène de la gestion du pouvoir, de l'exercice de la justice, des stratégies visant, à l'instar du patrimoine foncier, la transmission des charges politiques participe d'une construction identitaire qui mérite examen. En révélant la présence ou l'absence de valeurs telles que le progrès possible des institutions ou l'importance de la loi, celles de la morale ou de la Providence, les écrits personnels de magistrats romands sont également susceptibles d'apporter, au-delà des traditionnelles frontières cantonales de l'histoire politique, des éléments à une étude sur la résonance des idées des Lumières et le discours sur soi au XVIII^e siècle.

Eloge du microcosme

Parce qu'ils renvoient à l'individu et à son microcosme, les écrits personnels constituent des sources irremplaçables pour redonner leur épaisseur, leur complexité et leurs enjeux notamment aux moments de rupture et de crises. A l'écriture macro-historique de ces dernières, qui les inscrit dans un récit continu ou pour le moins attentif aux causes, aux conséquences et aux manifestations principales du phénomène, l'écrit du for privé, lorsqu'il est contemporain aux événements, apporte l'expérience en cours des acteurs.

Dans le journal tenu par le juge Secretan entre 1773 et 1826, instrument de perfectionnement moral de son auteur, qui s'y observe, l'activité du scripteur au sein du conseil de la ville de Lausanne vient occuper la première place pendant la tourmente révolutionnaire qui en 1798 finira par détacher le Pays de Vaud de la République de Berne. De façon sybilline mais directe, parfois ironique, Secretan note, entre autres, l'attente enthousiaste du passage de Bonaparte parmi les citadins fin 1797 – qualifiée de «badauderie incroyable» –, la «haine» des campagnes du bailliage à l'égard de la ville, et l'adresse «en style évangélique» que le magistrat a cru bon d'y faire répandre pour tenter une réconciliation, seule capable de lutter contre l'influence grandissante des patriotes radicaux.²⁸

Le second journal, tenu avec la plus grande régularité pendant les événements révolutionnaires, est celui du pasteur lausannois François Pichard, mentionné plus haut.²⁹ Moins autobiographique que l'écrit de Secretan – Pichard avait l'intention d'écrire par la suite une histoire de la révolution –, il s'intéresse autant qu'aux faits, à ce qu'en disent les «feuilles» d'époque et l'opinion publique. Le journal est traversé par le souci d'ordre, comme le montrent les innombrables entrées relatives aux «inquiétudes» provoquées par les nouvelles (vraies ou fausses), à l'agitation que cause la «fermentation des esprits», au point que lorsqu'il n'y a rien de tout cela, le pasteur le relève également, comme en date du 13 janvier 1798: «il n'y a en ville aucune agitation, et l'on ne répand aucune nouvelle importante».³⁰

Sous d'autres cieus, dans les Préalpes vaudoises, un autre pasteur a laissé un journal clairement motivé par la situation politique du moment. Philippe-Sirice Bridel (1757–1845) y note pendant trois mois, jusqu'à la défaite des troupes bernoises devant l'armée française qui impose le régime unitaire aux Suisses, le 6 mars 1798, les événements locaux ainsi que ses propres faits et gestes (fig. 5).³¹ Le doyen Bridel, qui refuse toute légitimité à ce



Fig. 5 Extrait du Journal du Doyen Philippe-Sirice Bridel (1798). Epoque de bouleversements: l'écriture s'en ressent. Lausanne, Bibliothèque cantonale et universitaire.

qu'il qualifie d'«insurrection» des Vaudois, met son argent et six mois de son traitement à la disposition du gouvernement bernois pour contribuer à la défense du pays, couchant dans son journal les progrès de la résistance (au final vaine), incarnée par les gardes villageoises, les femmes qui s'arment de piques et lui-même qui remet sa Bible et son sabre à un soldat de passage.

L'incertitude pesant sur l'évolution des événements, les diverses alternatives en présence (réformes ou révolution? solutions locales ou régionales etc.), de même que l'effort de rationaliser par l'écriture une succession chaotique d'événements marquent communément les journaux personnels du magistrat et des deux pasteurs. Acteurs à leur niveau, les scripteurs apportent ici davantage qu'un regard sur la révolution, événement qui existerait «en soi». Ils livrent des éléments essentiels pour ne pas dire constitutifs de la compréhension du phénomène.

Nul besoin de s'arrêter longuement sur les connaissances factuelles, voire les détails locaux qu'ils apportent, sinon pour souligner l'utilité de la «marge» et du décentrage qu'ils permettent d'opérer. Nous sommes loin du supposé principal acteur politique, le gouvernement bernois, comme du virtuel groupe des sujets de ce dernier. Les discontinuités de l'événement émergent: dans les montagnes vaudoises on ne tient aucun compte des changements intervenus dans les villes et en plaine pendant deux mois. Ces journaux fourmillent d'informations sur ce que savent réellement les contemporains, inondés de nouvelles, facteur que l'historien dans son «omniscience» a tendance à oublier. Ils transmettent en outre des connaissances détachées du résultat des événements, qui aident à se distancer d'une histoire linéaire (le plus souvent celle des vainqueurs). L'incertitude des scripteurs quant à la suite des événements les conduit à l'expérience

d'un certain nombre de dilemmes. Dans ceux qui contribuent aussi à cette épaisseur de l'histoire en nous faisant saisir des enjeux non perceptibles à l'échelle macrohistorique on peut ranger celui que vit le juge Philippe Secretan, déchiré entre sa loyauté envers le souverain bernois et sa crainte de l'anarchie. La seconde le fera basculer, avec une majorité de ses collègues, dans le camp des partisans d'une «révolution par le haut», facilitée par l'entrée des troupes françaises.

Il semble aller de soi que l'expérience des acteurs, quelle que soit la dimension du groupe choisi, ne saurait être intégrée à l'analyse historique que sur la base de la méthode indicielle, qui postule plus ou moins explicitement une capacité des témoignages retenus à en dire plus que sur leur(s) seul(s) scripteur(s). Elle ne fait pas nécessairement de diaristes tels que Secretan, Pichard ou Bridel des figures représentatives de l'ensemble d'un groupe social. Ainsi la politisation, sous leur plume, de l'écriture personnelle au moment de la crise révolutionnaire, n'est-elle qu'une des deux manières de dire le changement. La seconde se lit dans le journal du juriste Carrard de la ville d'Orbe, autre haut-lieu de la résistance à la révolution:

«Je passe ici sous silence tous les événements de la Révolution qui sont arrivés à la fin du présent mois [janvier 1798], – quoique fort intéressants, – d'un côté parce que je ferais un volume, de l'autre parce qu'ils appartiennent à l'histoire et non à mes affaires particulières.»³²

Objets historiques, les écrits personnels font plus que répondre à notre curiosité, ils nous interrogent. A nous de saisir leur potentiel de questionnement pour continuer à revisiter l'histoire de la Suisse romande au XVIII^e siècle.

NOTES

- ¹ Voir KASPAR VON GREYERZ, *Ego-Documents: The Last Word?*, in: *German History*, 28/3, 2010, p. 273–282.
- ² JEAN-PIERRE JELMINI, *Pour une histoire de la vie ordinaire dans le pays de Neuchâtel sous l'Ancien Régime: plaider pour une étude des mentalités à partir des écrits personnels*, Hauterive 1994. – FULGENCE DELLEAUX, *Pour une meilleure approche de la conjoncture «météo-viticole» dans le Genevois à la fin du XVIII^e siècle. L'exemple du «Journal d'Avully» de Jacques-André Mallet (1774–1788)*, in: *Revue suisse d'histoire* 58, 2008, p. 318–335. – FIONA FLEISCHNER, *La polyvalence professionnelle d'un paysan-vigneron de Peseux à travers ses écrits personnels (1721–1828)*, in: *Revue historique neuchâtoise* 146/1–2, 2009, p. 87–103.
- ³ VIVIENNE LARMINIE, *La vie religieuse en pays de Vaud et le contexte européen, et Les sources vaudoises de la spiritualité*, in: FRANÇOIS FLOUCK et al. (éd.), *De l'Ours à la Cocarde: Ancien Régime et révolution en pays de Vaud (1536–1798)*, Lausanne 1998, p. 261–277, 278–280. – JEAN-PIERRE JELMINI, *Les pieux dimanches de Jacques Sandoz. Prédication et catéchisme dans une paroisse des Montagnes neuchâtoises au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles*, in: *In Dubiis Libertas. Mélanges d'histoire offerts au professeur Rémy Scheurer*, Hauterive 1996, p. 297–311.
- ⁴ PIERRE CASPARD, *Education et progrès. Ce que disent les écrits personnels*, in: *Musée neuchâtois*, 4, 1996, p. 273–289. – PIERRE CASPARD, *Pourquoi on a envie d'apprendre: l'autodidaxie ordinaire à Neuchâtel (XVIII^e siècle)*, in: *Histoire de l'éducation*, 70, 1996, p. 65–110. – JULIETTE MICHAËLIS, *L'usage du monde et une chambre à soi*, in: CHANTAL RENEVEY-FRY (éd.), *En attendant le prince charmant. L'éducation des jeunes filles à Genève, 1740–1970*, Genève 1997, p. 37–58. – Voir également la contribution de Sylvie Moret Petrini dans ce volume, avec références aux autres articles de l'auteure sur le sujet (ci-dessous, p. 296–302).
- ⁵ MICHEL SCHLUP, *Un lecteur neuchâtois ordinaire à l'aube des sociétés de lecture: Jacques Sandoz, notaire et perruquier (1664–1738)*, in: *Sociétés et cabinets de lecture entre Lumières et romantisme*, Genève 1995, p. 27–41. – MICHEL SCHLUP, *La lecture et ses pratiques dans la Principauté de Neuchâtel*, in: *Musée neuchâtois*, 4, 1996, p. 263–272. – MICHEL SCHLUP, *La lecture et ses pratiques dans la Principauté de Neuchâtel au XVIII^e siècle à travers quelques écrits personnels*, in: *In Dubiis Libertas* (cf. note 3), p. 263–271. Voir également la liste des lectures de François-Louis Guiguer de Prangins établie par Rinantonio Viani dans ce volume (ci-dessus, p. 227–246).
- ⁶ PHILIP RIEDER, *La figure du patient au XVIII^e siècle*, Genève 2010.
- ⁷ C'est ce que nous nous proposons de faire, avec Sylvie Moret Petrini et Fiona Fleischner, dans le cadre du projet *L'éducation domestique au miroir des écrits personnels romands (XVIII^e-début XIX^e s.)* soutenu par le Fonds national de la recherche scientifique.
- ⁸ Voir pour la Suisse alémanique: <http://www.selbstzeugnisse.histsem.unibas.ch>. – Pour la France, outre le site pionnier de Philippe Lejeune (<http://autopacte.org>), plus récemment: <http://www.ecritsduforprive>. – Pour les Pays-Bas: <http://ego-document.net>. – Un site européen est en développement: <http://www.firstpersonwritings.eu>.
- ⁹ Voir JEAN-PIERRE BARDET / ELISABETH ARNOUL / FRANÇOIS-JOSEPH RUGGIU (éd.), *Les écrits du for privé en Europe du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Enquêtes, analyses, publications*, Bordeaux 2010.
- ¹⁰ M. ET MME WILLIAM DE SÉVERY, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle. Salomon et Catherine de Charrière et leurs amis*, Lausanne/Paris 1911.
- ¹¹ Voir entre autres le cas du journal d'A.-P. de Candolle, publié une première fois avec des remaniements par le fils du savant, avant de faire l'objet d'une édition scientifique: JEAN-DANIEL CANDAUX ET AL. (éd.), *Augustin-Pyramus de Candolle, Mémoires et souvenirs (1778–1841)*, Genève 2004.
- ¹² *Journal du professeur Pichard sur la révolution helvétique*, publié et annoté par EUGÈNE MOTTAZ, Lausanne 1891.
- ¹³ PIERRE MORREN, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle d'après Jean Henri Polier de Vernand, Lieutenant baillival*, Genève 1970.
- ¹⁴ Cette pratique est évoquée notamment dans le livre de raison du magistrat lausannois Jean-Rodolphe de Loys qui signale le cas du conseiller Praye tancé pour mauvaise gestion financière et sommé de produire son livre de raison. (Archives cantonales vaudoises, P Loys 4561, 27.8.1691). En 1758, le conseil de Lausanne accepte d'ajouter une inscription au registre des baptêmes sur la base du livre de raison du père de David Constant d'Hermenches à la demande de son fils (renseignement aimablement communiqué par Béatrice Lovis).
- ¹⁵ SYLVIE MOUYSSET, *De père en fils: livre de raison et transmission de la mémoire familiale (France du Sud, XV^e–XVIII^e siècle)*, in: NICOLE LEMAÎTRE (éd.), *Religion et politique dans les sociétés du Midi*, Paris 2003.
- ¹⁶ Voir SIMONE ECKLIN, *Le journal de Daniel Sandoz (1770–1779). Chronique d'un système rédactionnel complexe*, in: ALFRED MESSERLI / ROGER CHARTIER (éd.), *Lesen und Schreiben in Europa 1500–1900*, Bâle 2000, p. 139–149.
- ¹⁷ Archives de la Ville de Lausanne, P 48.
- ¹⁸ JAMES AMELANG, *A Room of one's own: keeping writings private*, in: JEAN-PIERRE BARDET / ELISABETH ARNOUL / FRANÇOIS-JOSEPH RUGGIU (cf. note 9), p. 178–180.
- ¹⁹ DANIELE TOSATO-RIGO, *La chronique de Jodocus Jost. Miroir du monde d'un paysan bernois au XVII^e siècle*, Lausanne 2009, p. 313.
- ²⁰ Tel l'almanach interfolié de Susanne Decoppet, pour ne citer qu'un exemple. *L'agriculture en 1783. Extrait d'un calepin encadrant un Almanach de Lausanne* de 1761, in: *Revue historique vaudoise* 1920, p. 31–32.
- ²¹ BENJAMIN DUMUR, *Nicolas Bergier de Lausanne et la dernière des d'Estavayer à Moudon*, in: *Revue historique vaudoise* 1911, p. 225–236, 257–269, 304–318, 337–368.
- ²² On se reportera tout particulièrement aux travaux de James Amelang.
- ²³ Archives cantonales vaudoises, P Charrière de Sévery / Ci 9–15. Ce journal a été étudié dans une perspective littéraire par ANNE-MARIE LANZ, *Dans le fleuve de l'oubli: journal de Catherine de Charrière de Sévery*, thèse présentée à l'Université de Maryland (USA), s. l., 2008.
- ²⁴ Voir l'article de François de Capitani dans ce volume (ci-dessous, p. 277–284).
- ²⁵ C'est l'objet de la thèse en cours de Sylvie Moret Petrini, à l'Université de Lausanne (voir sa contribution dans le présent volume, ci-dessous, p. 296–302). Une étude pionnière sur un journal d'adolescent a été réalisée par ARIANE BRAGERMANN / RUDOLF DEKKER, *Child of the Enlightenment: Revolutionary Europe reflected in a Boyhood Diary*, Leiden 2009.
- ²⁶ Voir l'article de Nicole Staremborg et Chantal de Schoulepnickoff dans ce volume (ci-dessous, p. 285–295).
- ²⁷ Mentionnons à titre d'exemples les journaux tenus par le bailli fribourgeois François-Pierre-Frédéric de Diesbach, entre 1760 et 1811 (Bibliothèque de la Bourgeoisie, Berne, FA de Diesbach-Torny, 14.1–14.13), par le lieutenant baillival Jean-Georges Pillichody de 1742 à 1782 (copie à la Bibliothèque publique d'Yverdon, Y 24), et par le conseiller lausannois Philippe Secretan de 1778 à 1826 (Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne, IS 5460, nouvelle cote).

²⁸ RENÉ SECRETAN, *Le juge Philippe Secretan pendant la révolution vaudoise. Extraits de son journal inédit*, in: *Revue historique vaudoise*, 1948, p. 26–40. Les 25 volumes du journal sont déposés à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, IS 5460 (nouvelle cote).

²⁹ Cf. note 12.

³⁰ *Journal du professeur Pichard sur la révolution helvétique* (cf. note 12), p. 21.

³¹ M. BONNARD, *Journal inédit du Doyen Bridel, 10 janvier – 6 mars 1798*, in: *Revue historique vaudoise*, 1948, p. 69–81.

³² Cité par CHARLES BURNIER, *La Vie vaudoise et la Révolution*, Lausanne 1902, p. 265.

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1a, 1b–3: Archives de la Ville, Lausanne.
Fig. 4, 5: Auteur.

RÉSUMÉ

Parce qu'ils témoignent davantage du microcosme du scripteur que de son «ego», livres de raison, journaux personnels, mémoires ou histoires de vie de l'époque moderne intéressent de manière croissante les historiens, en Suisse et à l'étranger. Ces écrits personnels offrent des éclairages «par la marge» susceptibles d'apporter une dimension vécue à l'approche macro-historique, voire de la transformer. La parution du dernier volume du journal de François-Louis Guiguer vient opportunément attirer l'attention sur le fait que cette très utile édition ne constitue, avec quelques autres, que la face émergée de l'«iceberg». Dressant un premier état de la recherche, cette contribution suggère des pistes pour d'ultérieures enquêtes qu'un projet d'inventaire des écrits personnels romands permettra de développer et de systématiser, au nombre desquelles figure l'analyse de pratiques sociales – sociabilité, éducation, politique – et de moments de rupture, telle la chute de l'Ancien Régime.

ZUSAMMENFASSUNG

Hausbücher, persönliche Tagebücher, Memoiren oder Lebenserinnerungen der Neuzeit finden das zunehmende Interesse von schweizerischen und ausländischen Historikern, da sie mehr über den Mikrokosmos des Schreibenden aussagen als über dessen eigene Person. Solche Selbstzeugnisse bieten Erhellendes „vom Rand der Geschichte“ aus gesehen und sind geeignet, dem historischen Überblick die Dimension gelebten Lebens hinzuzufügen und ihn damit zu verändern. Das Erscheinen des letzten Bandes des *Journals* von Louis-François Guiguer bietet eine gute Gelegenheit, darauf hinzuweisen, dass diese nützliche Edition mit einigen anderen Quellentexten nur die Spitze des Eisbergs darstellt. Der Beitrag weist auf Möglichkeiten zu weiterführenden Studien hin. Das Projekt einer systematischen Inventarisierung der Selbstzeugnisse in der Westschweiz soll zu neuen Fragestellungen Anlass geben. Dazu gehören Untersuchungen sozialer Praktiken – gesellschaftliches Leben, Erziehung, Politik – und historischer Bruchstellen wie der Zusammenbruch des Ancien Régime.

RIASSUNTO

I libri di casa, i diari personali, le memorie o i ricordi dell'epoca moderna si trovano sempre più al centro di un crescente interesse mostrato da storici svizzeri e stranieri, poiché forniscono più informazioni sul microcosmo dell'autore che sulla sua persona. Questi documenti personali contengono informazioni utili, percepite ai “margini della storia” e idonee a integrare la vita vissuta nella dimensione storica e, quindi, di modificarla. La pubblicazione dell'ultimo volume del *Journal* di Louis-François Guiguer offre una buona opportunità per sottolineare che la stessa non costituisce che la punta dell'iceberg, insieme a diverse altre fonti di testo. Il saggio evidenzia la possibilità di condurre studi più ampi e approfonditi. Il progetto di un'inventario dei documenti personali nella Svizzera romanda deve costituire un'opportunità per sollevare nuove domande. Tale progetto comporterà l'esame sia di ambiti sociali, quali la vita in società, l'educazione, la politica, sia di importanti momenti storici come la caduta dell'Ancien Régime.

SUMMARY

The daybooks, personal diaries, memoirs or journals of the modern age are of ever-increasing interest for historians both at home and abroad because they have more to say about the microcosmos of the writers than they do about the writers themselves. These accounts of personal lives and experiences provide illuminating insights from the sidelines, as it were, not only complementing but potentially changing the larger historical picture. The publication of the last volume of Louis-François Guiguer's journal offers a welcome opportunity to point out that only the tip of the iceberg is represented by this useful three-volume publication and a few other primary texts. The article presents possibilities for further study based on making an inventory of accessible writings in French-speaking Switzerland to permit systematic analysis of social practices, of education and politics as well as crucial moments in history, such as the collapse of the Ancien Régime.